

Ville de  
**Saint-Sauveur**



**2021-VC-01**

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les *services d'agents de sécurité pour patrouille et évènements*

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à **10 h, le 17 juin 2021**, au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à 10h05.

Les soumissions devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du 31 mai 2021. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « Agence de gardes de sécurité » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « agence, sécurité, patrouille ».

Pour toute question, s'adresser à l'adresse suivante : [directiongenerale@ville.saint-sauveur.qc.ca](mailto:directiongenerale@ville.saint-sauveur.qc.ca)

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 31 mai 2021.

La greffière et directrice des Services juridiques,  
Marie-Pier Pharand, avocate